



Possibilité de carrière

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB ou la Commission) est l'organisme de réglementation intégrée des services financiers et de consommation du Nouveau-Brunswick. Elle vise à protéger les consommateurs et à promouvoir la confiance du public dans ces services par la prestation de programmes éducatifs et de réglementation. La FCNB, dont les bureaux sont situés à Saint John et à Fredericton, est responsable de l'administration et de l'application des dispositions législatives provinciales qui réglementent les courtiers en hypothèques, les prêteurs sur salaire, les agents immobiliers, les valeurs mobilières, les assurances, les régimes de retraite, les caisses populaires, les sociétés de prêt et de fiducie, les coopératives ainsi qu'un large éventail de services à la consommation. La FCNB est une société de la Couronne indépendante, financée par les cotisations et les droits versés par les professionnels des secteurs réglementés.

Elle offre aux professionnels enthousiastes la possibilité de jouer un rôle crucial dans l'exécution de son mandat.

Responsable de la planification stratégique et des rapports des risques et de reddition de comptes

Nous sommes à la recherche d'une professionnelle ou d'un professionnel d'expérience qui sera responsable de gérer les processus de planification stratégique, de planification annuelle du travail, de gestion des risques généraux ainsi que les cycles de production de rapports de la Commission. Le ou la titulaire du poste assurera la liaison avec les membres de la Commission (le conseil d'administration), les tiendra au fait des dossiers d'actualité et les consultera; il ou elle jouera le même rôle auprès des divers comités, de la haute direction et des cadres.

Ce poste relève de la vice-présidente des Services juridiques, d'éducation et de soutien en matière de réglementation.

Description des fonctions

Le ou la titulaire de ce poste est responsable de plusieurs fonctions opérationnelles clés. Cette personne travaille en étroite collaboration avec la haute direction et gère le processus de planification stratégique, opérationnelle et annuelle du travail; elle veille à l'élaboration et à la mise en œuvre du cadre de gestion des risques généraux; elle élabore et maintient la charte de l'audit interne; enfin, elle gère les cycles de production de rapports de la Commission.

Responsabilités

- Diriger l'élaboration de la stratégie, du plan d'activités et des plans de travail annuels de l'organisation, et en partager la responsabilité;
- Rester au fait des pratiques exemplaires en matière de planification stratégique des activités, notamment chez nos organismes homologues dans le domaine de la réglementation;
- Présider le comité de gestion des risques composé de cadres supérieurs de la Commission;

- Consulter l'équipe de direction pour faciliter la détermination, l'évaluation, la surveillance, la mesure (le cas échéant) et la gestion des risques, y compris la mise en œuvre de stratégies d'atténuation dans l'ensemble de l'organisation (sur le plan stratégique, opérationnel, financier, des ressources humaines, juridique, réglementaire et technologique);
- Maintenir une connaissance approfondie du contexte de risque concernant l'organisation;
- Cerner et recommander les questions d'audit interne;
- Gérer les relations avec l'équipe d'audit interne et externe;
- En collaboration avec la haute direction, gérer les cycles de production de rapports associés aux activités de planification stratégique, opérationnelle et annuelle du travail, ainsi qu'au cadre de gestion des risques de l'organisation, ce qui peut comprendre la rédaction des rapports;
- Préparer des documents et des rapports sur des questions touchant la Commission et les secteurs sous sa gouverne;
- Analyser le processus de rendement organisationnel et proposer des améliorations, s'il y a lieu;

Compétences recherchées

- Baccalauréat en administration des affaires, en comptabilité ou dans un domaine connexe; une maîtrise en administration des affaires constitue un atout;
- Une formation et une certification d'un organisme homologué en gestion des risques, en gestion de projet et en amélioration des processus sont un atout;
- Au moins sept ans d'expérience pertinente sont exigés;
- Leader et stratège d'expérience, avec une combinaison d'expérience en planification financière, juridique ou stratégique;
- Une connaissance générale des secteurs de l'assurance, des pensions, des valeurs mobilières et du droit administratif est un atout;
- Une connaissance approfondie des pratiques exemplaires en matière de planification stratégique et de gestion des risques, ainsi que de gestion de projet et d'opérations de grande envergure;
- De solides compétences en rédaction;
- Une capacité avérée de décomposer systématiquement des problèmes ou des processus complexes ou multidimensionnels, pour ensuite cerner des solutions et déterminer leur efficacité selon des critères de réussite, les risques inhérents et leur incidence sur les objectifs organisationnels;
- Le poste exige une connaissance approfondie des obligations financières et administratives d'une société d'État;
- Une expérience en gestion dans une entreprise du secteur privé ou dans un organisme de réglementation ou d'application de la loi du secteur public est exigée.

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels ainsi que des possibilités exceptionnelles de se perfectionner et de relever des défis. Si vous désirez devenir un rouage essentiel de notre équipe, nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation avant le 29 novembre 2021 :

Commission des services financiers et des services aux consommateurs
À l'attention de l'agente des ressources humaines
Courriel : information@fcnb.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce poste, veuillez consulter notre site Web à www.fcnb.ca ou communiquer avec l'agente des ressources humaines au 506-643-7858.